



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015

Date de convocation : 13 novembre 2015

Etaient présents :

M.DUBOIS Pierre, Maire ; MAUBOUSSIN Rémy, Mmes RIVOL Fabienne, BOULARD Christelle, adjoints ; MM. BONSERGENT Damien, BERTHO Yves, Mmes CERVellini Chantal, DEGROUAS Marie-Jeanne & DUFOURD Marjoleine

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents et excusés : M. ROBIN Olivier (pouvoir à M. Bonsergent) Mmes RAYNAUD M. & BRESTEAU A. (pouvoir à M. Dubois)

Absent : M. MONGUILLON Julien

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme DUFOURD Marjoleine, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Avis du Conseil Municipal sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
- * Permanences Bureau de vote pour les Elections régionales
- * Urbanisme
- * Affaires et questions diverses

1/ Avis du Conseil Municipal sur le Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Monsieur le Maire rappelle :

La mise en œuvre de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République conduit à une actualisation du schéma départemental de coopération intercommunale en vue de rationaliser les intercommunalités et de renforcer l'intégration communautaire. Pour la Sarthe, l'enjeu majeur de cette loi consiste à assurer la couverture intégrale du territoire départemental par des établissements publics à coopération intercommunale à fiscalité propre rassemblant au moins 15000 habitants les projets de périmètres de ces nouveaux établissements ont été définis en prenant compte : le périmètre des structures intercommunales actuelles, les périmètres des scot, les bassins de vie, les compétences exercées et la volonté des communes qui souhaitent se rapprocher d'une intercommunalité qui n'est pas aujourd'hui la leur.

Ce schéma a été présenté le 19 octobre à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI)

Monsieur le Maire invite son Conseil Municipal à donner son avis sur ce projet de schéma ; il précise que pour la commune de Lavardin, ce projet propose la fusion de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise avec la communauté de communes du Pays de Sillé

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (7 voix contre, 4 absentions) émet un avis défavorable à ce projet de Schéma Départemental

2/ Permanences au bureau de vote : Elections régionales

Il est établi les permanences des élus au bureau de vote pour les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

Le Dimanche 6 décembre :

8 H - 10 H 30	M. DUBOIS Pierre	M. BONSERGENT Damien	M. MAUBOUSSIN Rémy
10 H 30 - 13 H	Mme DUFOURD Marjoleine - Jusqu'à 12h30	Mme RIVOL Fabienne	Mme CERVELLINI Chantal
13 H - 15 H 30	Mme BOULARD Christelle	Mme RIVOL Fabienne	Mme CERVELLINI Chantal
15 H 30 - 18 H	M. MAUBOUSSIN Rémy	Mme RAYNAUD Magali	Mme BOULARD Christelle

Le Dimanche 13 décembre :

8 H - 10 H 30	M. DUBOIS Pierre	M. BONSERGENT Damien	Mme DEGROUAS Marie- Jeanne
10 H 30 - 13 H	Mme DUFOURD Marjoleine jusqu'à 12h30	Mme BRESTEAU Aude	Mme DEGROUAS Marie- Jeanne
13 H - 15 H 30	Mme BOULARD Christelle	M. BERTHO Yves	Mme CERVELLINI Chantal
15 H 30 - 18 H	M. MAUBOUSSIN Rémy	Mme RIVOL Fabienne	Mme RAYNAUD Magali

3/ Urbanisme

Avant de présenter ce projet, Monsieur le Maire précise qu'il convient de tenir compte de la baisse des dotations communales et de prendre en considération le devenir de l'école (besoin d'élèves) ;

Il est exposé ceci :

Il existe une parcelle, dans le lotissement de La Cassine, initialement prévu comme aire jeux ; celle-ci paraît caduque (préférence pour centrer ces jeux vers le site scolaire) ; cette parcelle est constructible et pourrait être divisée en 3 lots. En contrepartie, une nouvelle aire de jeux serait créée un projet de city stade pourrait être développé à la place d'une partie du terrain de foot.

Monsieur le Maire invite les membres du CM à délibérer sur la faisabilité de ce projet.

Après débat, à la majorité des élus, le Conseil Municipal décide de développer ce projet.

Avis favorable : - au niveau financier pour la commune,
- Développer les activités sportives dans un même endroit
- Un + pour le centre de loisirs

Avis défavorable : - contraire au projet initial du lotissement, prévoyant un espace de jeux pour les enfants du lotissement

4/ Affaires et questions diverses

Courrier Agence de l'eau: M. le Maire donne lecture d'un courrier reçu de l'agence de l'eau concernant la loi Labbé du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires ; cette loi prévoit la mise en place de la démarche « zéro phyto » dans l'ensemble des espaces publics. Initialement prévu pour le 1^{er} janvier 2020, cet objectif est avancé au 1^{er} janvier 2017 par la loi du 17 août relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Dans le cadre de son 10^{ème} programme d'intervention, l'agence de l'eau encourage les collectivités à réduire, voire à supprimer dès à présent des pesticides. Un accompagnement technique et financier est proposé pour la mise en œuvre d'une démarche de réduction et de suppression de l'usage des pesticides sur la commune.

Le Conseil Municipal est favorable à cet apport technique pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires mais fait remarquer toutefois la difficulté de cette mise en œuvre tant sur le plan financier que sur plan humain (manque de personnel).

Courrier de Mme Françoise Dubois, députée de la Sarthe: M. le Maire donne lecture du courrier de Mme Dubois, Députée relatif à l'effort demandé aux collectivités de participer à la réduction des déficits de l'Etat ; elle rappelle que malgré la baisse des dotations, figure dans le projet de loi de finances 2016 d'autres aides (DETR, prêt à taux zéro mis en place par la CDC pour le préfinancement des FCTVA, élargissement des dépenses éligibles au FCTVA.

Conseil Départemental : le Conseil départemental informe que le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) est en phase finale de numérisation. Il est à noter, qu'aucun chemin rural de la commune n'est inscrit ni ne bénéficie de la protection juridique qu'offre le PDIPR.

Il est confirmé, aux grands regrets des élus, qu'aucun chemin rural ne peut être inscrit à ce PDIPR

Food Truck : M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. Lamarque Yannick de Chaufour Notre Dame ; celui-ci souhaite un emplacement pour un Food truck (vente de burger). Le CM autorise cette personne à s'installer, place de l'Europe, le lundi soir.

Questionnaire 11 /17 ans: Le secteur jeunes du centre social de Conlie souhaite savoir comment les 11-17 ans du canton organisent leurs temps libres, et quels sont leurs attentes et leurs besoins pour occuper ces temps hors scolarité. Un questionnaire, format papier, ou en ligne sur le site de la 4C et la page Facebook du centre social est à remplir à partir du 23 novembre.

Sainte Cécile: M. le Maire informe que l'Harmonie Ste Cécile donnera un concert le dimanche 22 novembre à 15h30 à Neuvy en Champagne

Silence vaut accord : M. le Maire informe, qu'à compter du 12 novembre, entre en vigueur dans les collectivités territoriales la règle du « silence vaut accord ». Toutefois, il convient d'être vigilant car sur les quelque 250 procédures concernant les collectivités, plus de la moitié sortent du champ du « silence vaut accord ». 3 décrets listent les nombreux domaines où cette règle n'est pas valable.

Invitation : M. le Maire informe que la commune de La Chapelle St Fray invite les élus à l'inauguration de l'épicerie-bar-traiteur-restauration le mercredi 2 décembre 2015 à 19h

CCAS : lors de la dernière séance du Conseil Municipal, les élus avaient décidé de maintenir le budget annexe du CCAS ; M. le Maire tient à apporter quelques précisions :

La loi NOTRé n°2015-991, dans son article 79, supprime l'obligation, pour les communes de -1500 habitants, de disposer d'un budget annexe CCAS ; il s'agit d'une suppression de budget en tant que tel (budget primitif, compte administratif, compte de gestion,..) mais la commission administrative peut continuer d'étudier les différentes demandes de secours ; des lignes, sur le budget communal, seraient inscrites pour les demandes d'aide particulière et également pour le repas du 8 mai offert au plus de 60 ans.

Après un nouveau débat, le Conseil Municipal décide de supprimer le budget annexe du CCAS au 31 décembre 2015.

Tour de table des Elus :

Christelle Boulard informe qu'elle a assisté, ce jour, à la réunion à la sous-préfecture de Mamers, avec Chantal Cervellini ; cette réunion fait suite aux attentats du 13 novembre dernier.

Rappelle également qu'aura lieu, en partenariat avec Génération Mouvement, le 1^{er} marché des plaisirs créatifs amateurs et des plaisirs gourmands le Samedi 28 novembre de 14h à 18h à la salle polyvalente.

Yves Bertho, suite à la réunion de la commission communale de l'environnement, la taille des têtards se fera courant janvier (attente de la mise à disposition du broyeur de la 4C) ; un appel à des bénévoles sera fait (uniquement ceux qui se chauffent au bois) ; la revente est **totalement interdite**. Des nouvelles plantations se feront à l'automne 2016

Rémy Mauboussin a assisté, en compagnie de Fabienne Rivol, au Conseil d'école qui s'est tenu le 3 novembre dernier ; pas de demande particulière ; prévoir une seconde vitrine extérieure et les travaux de séparation entre le bureau et le dortoir.

Chantal Cervellini demande plus d'infos sur les coupures d'eau ; M. Maire, le Président du Siaep, précise qu'il s'agit de coupures de courte durée sur l'ensemble du réseau desservi par le syndicat pour la pose de débitmètres afin de pouvoir mieux détecter les fuites ; a fait afficher 2 panneaux, le long du chemin piétonnier, cours Henri Matisse, afin de mieux sensibiliser les habitants qui promènent leurs chiens et qui les laissent faire leurs besoins le long de ce chemin.

Fabienne Rivol a participé avec Christelle Boulard à une journée de formation sur la communication ; la formatrice a analysé le bulletin communal ; un compte rendu sera donné à la commission communication ; elle insiste sur le fait de concerver le site internet ; Damien Bonsergent souhaiterait que celui-ci « vive » davantage, que plus d'infos soient données, notamment par les associations. M. le Maire demande à Damien Bonsergent de présenter une synthèse sur la consultation du site pour une prochaine réunion

Séance levée à 21 Heures 05.